



Co-funded by
the European Union



GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

 **IOM**
UN MIGRATION



PATHS

GUIDE UTILISATEUR

Un guide pratique pour utiliser le portail
d'annonces de locations en
Auvergne-Rhône-Alpes

www.PATHS2Homes.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
LOCATAIRES REFUGIES	3
Introduction	3
Naviguer sur le site web	3
Se faire inscrire sur la plateforme par son travailleur social.....	11
Se connecter.....	12
Compléter son dossier de locataire.....	15
Consulter les annonces de locations	17
Candidater à un logement	17
Suivre ses candidatures.....	18
Faire une demande d'assistance	20

GUIDE UTILISATEUR DE PATHS2HOMES.FR

INTRODUCTION GENERALE

Le projet PATHS

Le projet PATHS (Providing Assistance for Transitioning Housing Solutions), financé par l'Union européenne au titre du Fonds social européen Plus (FSE+) et mis en œuvre entre novembre 2024 et octobre 2027, est dirigé par l'OIM en partenariat avec Orbit Vzw et Dihal, et en coordination avec Fedasil. PATHS est une initiative pilote qui vise à prévenir le sans-abrisme chez les bénéficiaires de la protection internationale (ci-après BIP) et de la protection temporaire (ci-après BTP) en Belgique, en France et en Grèce. L'un des principaux objectifs du projet est de mettre en place des plateformes de mise en relation pour le logement en Belgique et en France, ainsi que de poursuivre le développement de la plateforme Heliospiti en Grèce.

La plateforme [Paths2homes.fr](https://paths2homes.fr)

La plateforme Paths2homes.fr est un outil numérique conçu pour soutenir les personnes réfugiées (protection internationale et temporaire), les propriétaires, les organisations intermédiaires, les professionnels de l'accompagnement et le personnel de l'OIM dans le parcours d'accès au logement pérenne des bénéficiaires de la protection internationale et temporaire. En Belgique, en France et en Grèce, de nombreux bénéficiaires rencontrent des obstacles importants lors de la transition des dispositifs d'accueil temporaire vers le marché locatif. Parallèlement, les propriétaires et les organisations locales manquent souvent d'outils ou de contacts leur permettant de proposer un logement aux nouveaux arrivants de manière sûre et efficace. La plateforme PATHS a été créée pour lever ces difficultés en offrant un espace sécurisé, transparent et collaboratif où tous les acteurs peuvent participer à un processus structuré de mise en relation logement-bénéficiaire.

Ce guide utilisateur fournit des instructions pratiques, étape par étape, pour chaque type d'utilisateur de la plateforme. Chaque section est adaptée au rôle spécifique de l'utilisateur, que vous soyez un propriétaire ou une agence mettant un bien en location, un locataire réfugié en recherche de logement, une structure accompagnant des bénéficiaires, ou un membre du personnel de l'OIM chargé du suivi et des processus de validation.

La plateforme et ce guide utilisateur ont été développés par Assist Asia, puis adaptés par l'OIM afin de garantir leur facilité d'utilisation, la protection des données, l'accessibilité et leur alignement avec les procédures opérationnelles des acteurs de terrain. En tant qu'environnement sécurisé, la plateforme PATHS accorde la priorité à la sécurité et à la confidentialité des données personnelles tout en permettant une collaboration efficace. Seuls les utilisateurs vérifiés peuvent accéder aux informations sensibles — et chaque étape du processus, de la vérification des biens à la création des dossiers, en passant par l'examen des candidatures et la confirmation des mises en relation — est encadrée par des protocoles clairs garantissant équité et responsabilité.

En réunissant des partenaires de confiance, des annonces vérifiées et un mécanisme structuré de mise en relation, la plateforme PATHS vise à améliorer les solutions de logement pour les bénéficiaires et à fluidifier la communication entre tous les acteurs impliqués. Ce guide a été conçu pour vous aider à comprendre votre rôle, à tirer pleinement parti des outils mis à votre disposition et à contribuer à un parcours de logement coordonné, solidaire et digne pour les personnes réfugiées en transition vers une vie stable et autonome.

Si vous avez besoin d'aide à n'importe quelle étape, les fonctions d'assistance intégrées à la plateforme ainsi que l'équipe PATHS de l'OIM restent disponibles pour vous accompagner. Nous vous remercions pour votre engagement et votre contribution au renforcement des parcours vers le logement et une intégration durables.

Ce guide utilisateur (SOP : Standardized Operating Procedure) correspond au livrable 2.2 du financement du FSE+.



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

LOCATAIRES REFUGIES

Introduction

Ce guide utilisateur fournit des indications pour les locataires réfugiés utilisant la plateforme PATHS afin d'explorer des opportunités de logement sûres et adaptées en Auvergne-Rhône-Alpes. En tant qu'utilisateur réfugié, vous êtes enregistré et accompagné sur la plateforme par votre travailleur social, le bénévole qui vous accompagne ou une structure partenaire du projet vers laquelle vous avez été orienté.

La plateforme a été conçue pour rendre la recherche de logement transparente, accessible et accompagnée, en présentant des annonces vérifiées, en partageant des ressources pratiques et en veillant à ce que chaque candidature soit examinée avec attention.

Ce guide vous aidera à comprendre comment accéder au portail d'annonces de locations, consulter votre dossier, suivre vos candidatures et être mis en lien avec des bailleurs.

Naviguer sur le site web

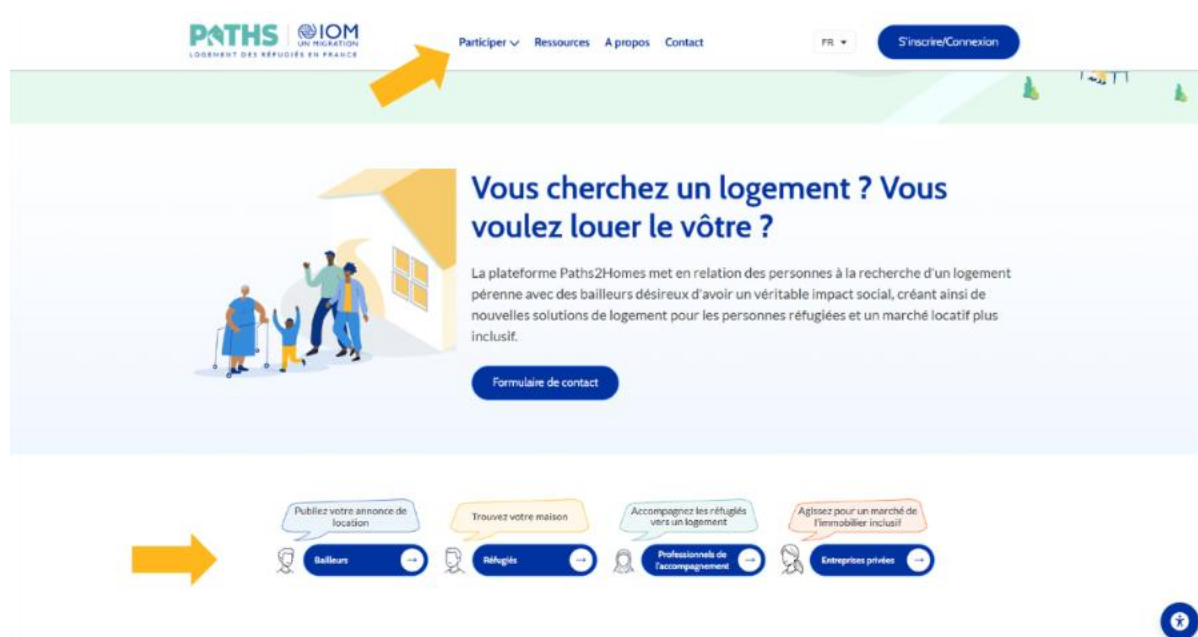
Etape 1 : Inscrivez l'URL suivant dans la barre de recherche de votre navigateur

<https://paths2homes.fr>



La page d'accueil contient les informations-clés sur le projet et des boutons d'action ciblant chaque partie-prenante.

Etape 2 : Rendez-vous sur l'espace des locataires réfugiés



Deux possibilités :

- Cliquez sur l'onglet « **Participer** » en haut de la page, puis sélectionnez « **Réfugiés** » dans le menu déroulant.
- Faites défiler la page d'accueil vers le bas et cliquez sur le bouton « **Réfugiés** ».



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

Vous accédez alors à une page avec des informations dédiées :

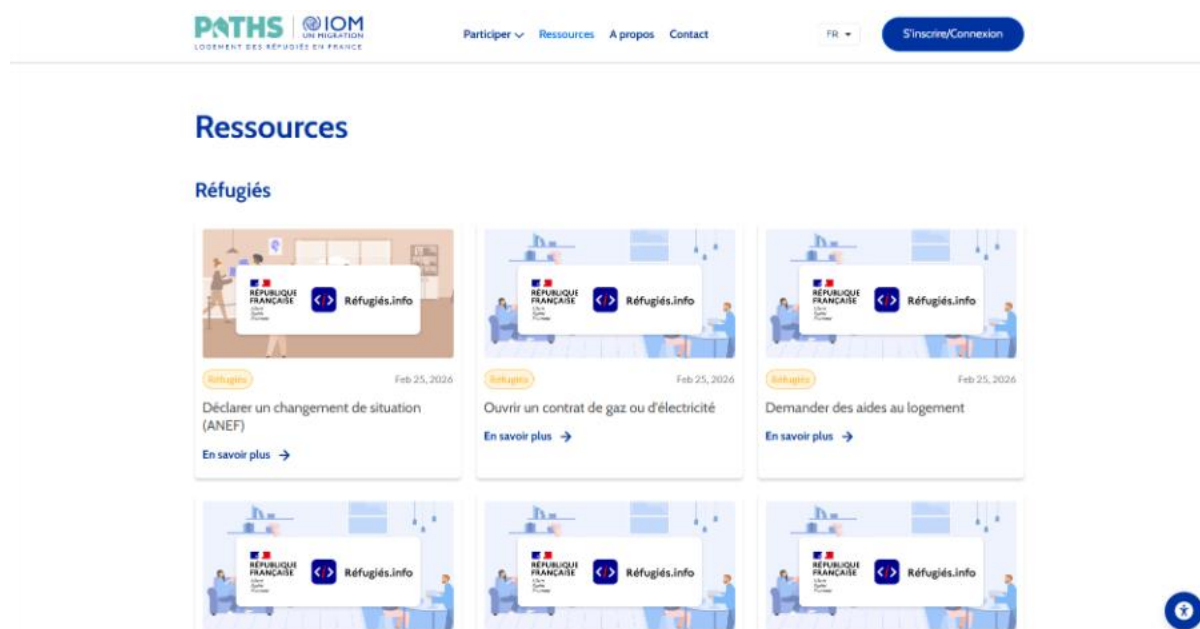
- Comment ça marche (les différentes étapes)
- Conditions de participation
- Avantages du projet
- Carte des organisations partenaires
- Ressources pour les réfugiés

Etape 3 : Consultez les différents onglets

L'onglet « **Participer** », comme les boutons sur la page d'accueil, permet d'accéder à des pages pour les 4 groupes concernés par le projet:

- Les bailleurs (les propriétaires ou gestionnaires de logements)
- Les personnes réfugiées en recherche de logement
- Les professionnels qui accompagnent les personnes réfugiés,
- Les entreprises privées.

L'onglet « **Ressources** » propose des documents utiles pour vous aider dans votre recherche de logement : guides, rapports et informations préparés par l'OIM et ses partenaires.

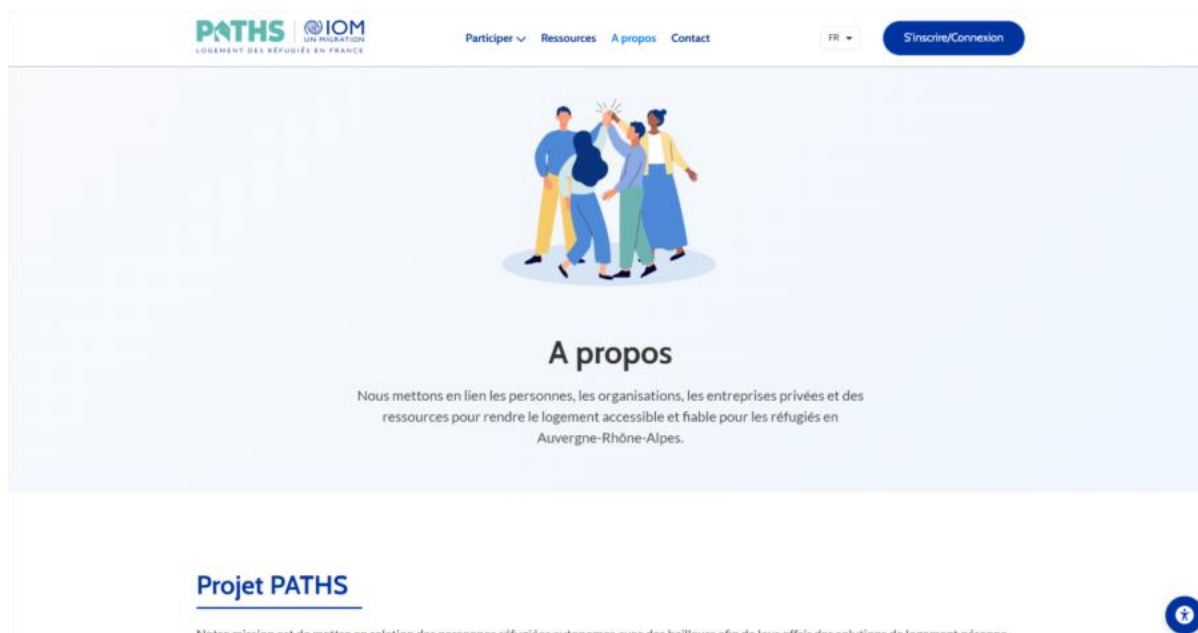


Cofinancé par
l'Union européenne

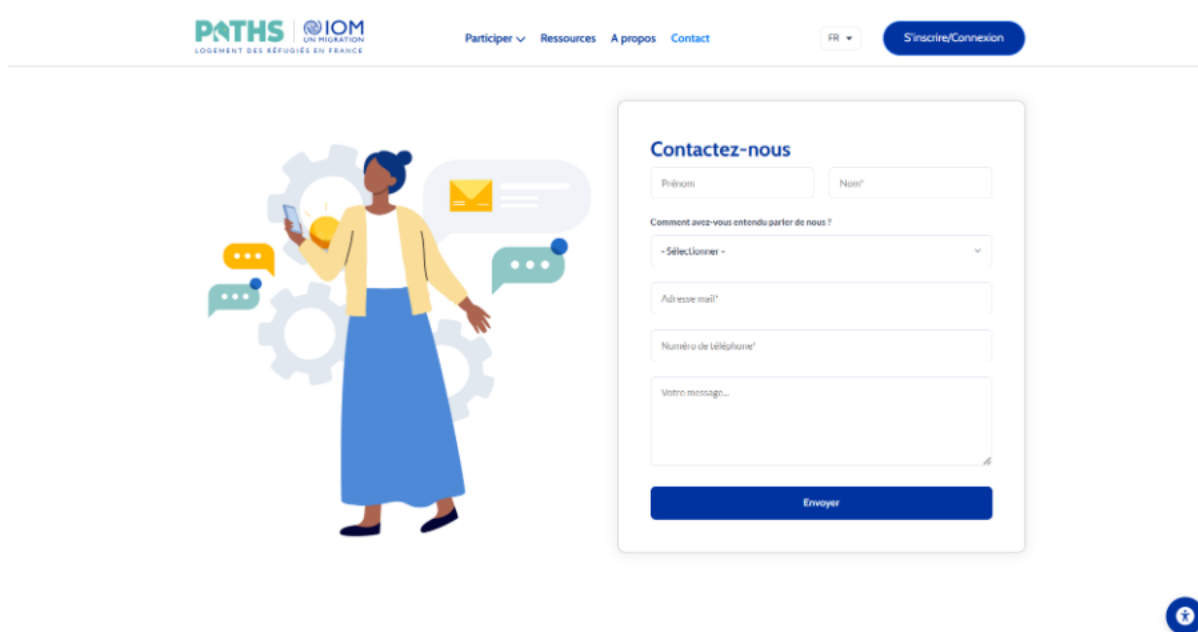


Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

L'onglet « **À propos** » présente l'OIM, le projet PATHS, l'équipe, les objectifs, les activités et une liste de questions fréquentes (FAQ).

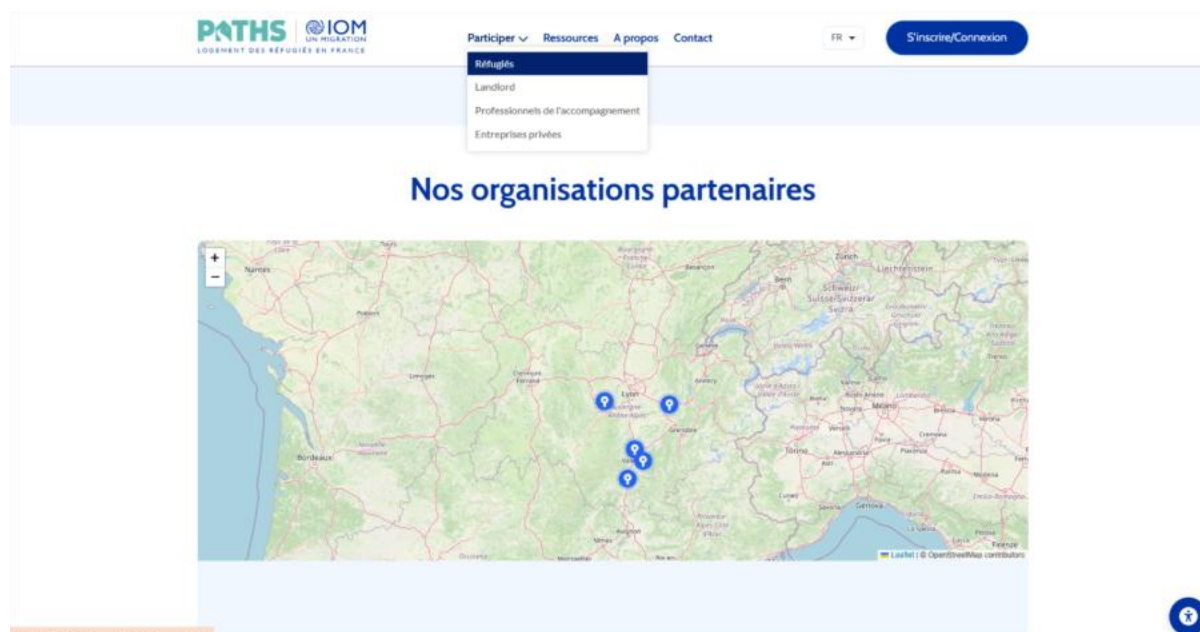


L'onglet « **Contact** » permet d'envoyer un message à l'équipe PATHS grâce à un formulaire, pour participer au projet ou poser une question.



Etape 4 : Consultez la carte des organisations partenaires

Dans l'onglet **"Participer"** dédié aux personnes réfugiées, consultez la carte des organisations partenaires du projet. Pour participer au projet, vous devez être accompagné par l'une de ces organisations.



Etape 5 : Pour contacter l'équipe PATHS, complétez le formulaire de contact

Accessible via l'onglet **Contact**, le formulaire de contact permet d'envoyer un message à l'équipe PATHS de l'OIM pour transmettre une question ou votre souhait de participer au projet.

The screenshot shows the 'Contactez-nous' form on the PATHS website. On the left, there is an illustration of a woman in a yellow cardigan and blue skirt holding a smartphone, with gears and speech bubbles around her. The form itself has fields for 'Prénom' and 'Nom', a dropdown for 'Comment avez-vous entendu parler de nous ?' with '- Sélectionner -' as the current selection, and fields for 'Adresse mail', 'Numéro de téléphone', and a text area for 'Votre message...'. A blue 'Envoyer' button is at the bottom of the form. The website header and navigation links are visible at the top, and an information icon is in the bottom right corner.

Etape 6 : Pour partager votre avis sur le projet, remplissez le formulaire de retour

Nos objectifs


30+
Organisations partenaires


200+
annonces de location sur la plateforme


100+
personnes trouvent un logement
pérenne

 OIM
ONU MIGRATION

 GOUVERNEMENT
Ministère de l'Intérieur
Direction interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

 Co-funded by
the European Union

PATHS

Créer des liens, ouvrir la voie vers un logement durable pour les réfugiés

iomfrancepaths@iom.int

Informations générales

Comment ça fonctionne ?
Le projet
L'équipe

Participez

Réfugiés
Entreprises privées

Boîte à outils

FAQ
Ressources
Contactez nous
Partagez votre avis
Signalez un abus

Mentions légales

Politique de confidentialité
Politique en matière de cookies
Conditions d'utilisation

©2025 Tous droits réservés.

Le formulaire de retour se trouve en bas de la page (dans le pied de page). Il permet d'envoyer un avis, une idée ou une suggestion sur le projet ou sur le site internet. Ces messages sont envoyés à l'équipe PATHS de l'OIM et nous aident à développer le projet et à améliorer la plateforme.

 PATHS
LOGEMENT DES RÉFUGIÉS EN FRANCE

 OIM
UN MIGRATION

Participer ▼ Ressources A propos Contact

FR ▼

S'inscrire/Connexion



Votre retour

Prénom*

Nom de famille*

Adresse mail*

Genre ▼

Age*

Numéro de téléphone*

Langue ▼

Lieu de résidence ▼

Niveau d'urgence ▼

Comment avez-vous enten... ▼

Description du retour*

Envoyer

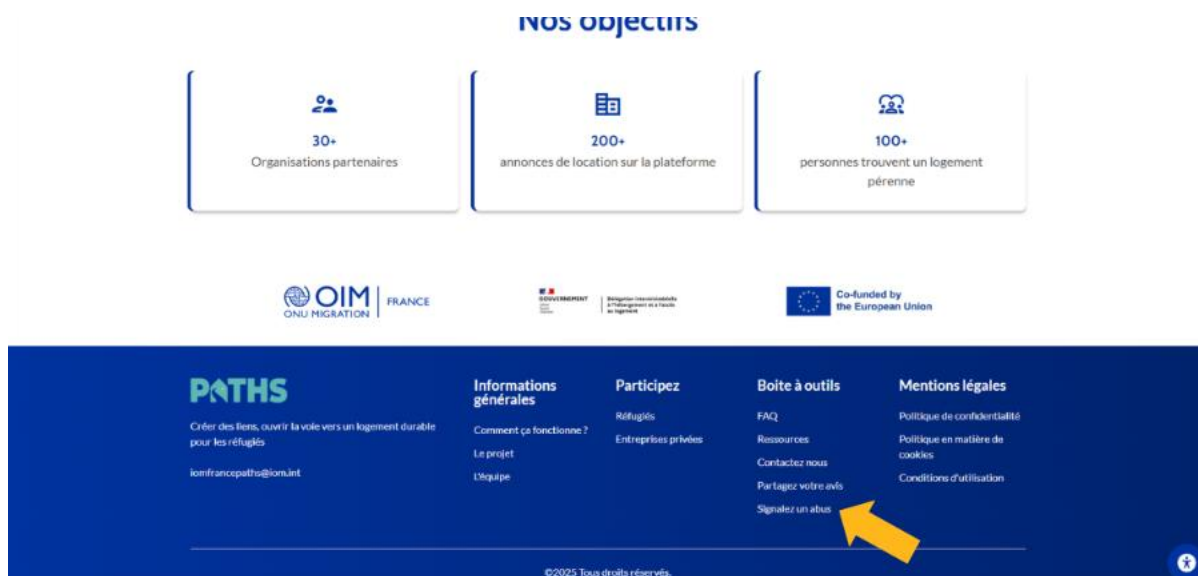


Cofinancé par
l'Union européenne

 GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

Etape 7 : En cas de manquement de la part de l'OIM ou d'un partenaire du projet, suivez la procédure pour reporter un abus



L'OIM met en place un système pour signaler un abus commis par un employé de l'organisation. Toute personne concernée par un projet de l'OIM peut faire un signalement. En cliquant sur le lien en bas de la page (dans le pied de page), vous êtes redirigé vers une page externe. Sur cette page, vous pouvez remplir un formulaire pour signaler un abus de manière sécurisée.

Etape 8 : Pour vous connecter au portail d'annonces de locations, cliquez sur le bouton inscription/connexion



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

En haut à droite du site, le bouton « **Inscription / Connexion** » permet d'accéder au portail des annonces de logements.

⚠ En tant que personne réfugiée à la recherche d'un logement, vous devez être inscrit(e) par une organisation partenaire du projet pour obtenir vos identifiants. Pour cela, vous pouvez demander de l'aide à votre travailleur social ou à un bénévole qui vous accompagne. Vous ne pouvez pas vous inscrire directement sur le site.

Si vous n'êtes pas encore accompagné, contactez l'une des associations partenaires du projet en vous aidant de la carte des partenaires (page "je participe"/ "réfugiés").

Etape 9 : Modifiez les options d'accessibilité



En cliquant sur le bouton en bas à droite de l'écran, vous pouvez activer des options pour faciliter la navigation sur le site. Ces options vous aident à mieux lire et utiliser le site selon vos besoins.

Etape 10 : Modifiez la langue d'affichage du site



En haut du site, choisissez une langue pour faciliter votre navigation. Les versions en français et en anglais sont entièrement vérifiées par l'OIM. Les autres langues sont traduites automatiquement.

Se faire inscrire sur la plateforme par son travailleur social

Si votre travailleur social ou le bénévole qui vous accompagne est dans une organisation partenaire de PATHS, il peut enregistrer sa structure/son service/son centre en cliquant sur le bouton **“S’inscrire/Connexion”** sur le site.

- 1- Votre travailleur social s’inscrit ou se connecte au site pour accéder à son tableau de bord
- 2- Votre travailleur social enregistre votre profil dans la section “enregistrer un profil de réfugié”
- 3- L’équipe PATHS valide votre inscription
- 4- Vous recevez un mail avec un lien pour créer votre mot de passe
- 5- Cliquez sur le lien pour créer votre mot de passe
- 6- Connectez-vous au site pour regarder les annonces de locations

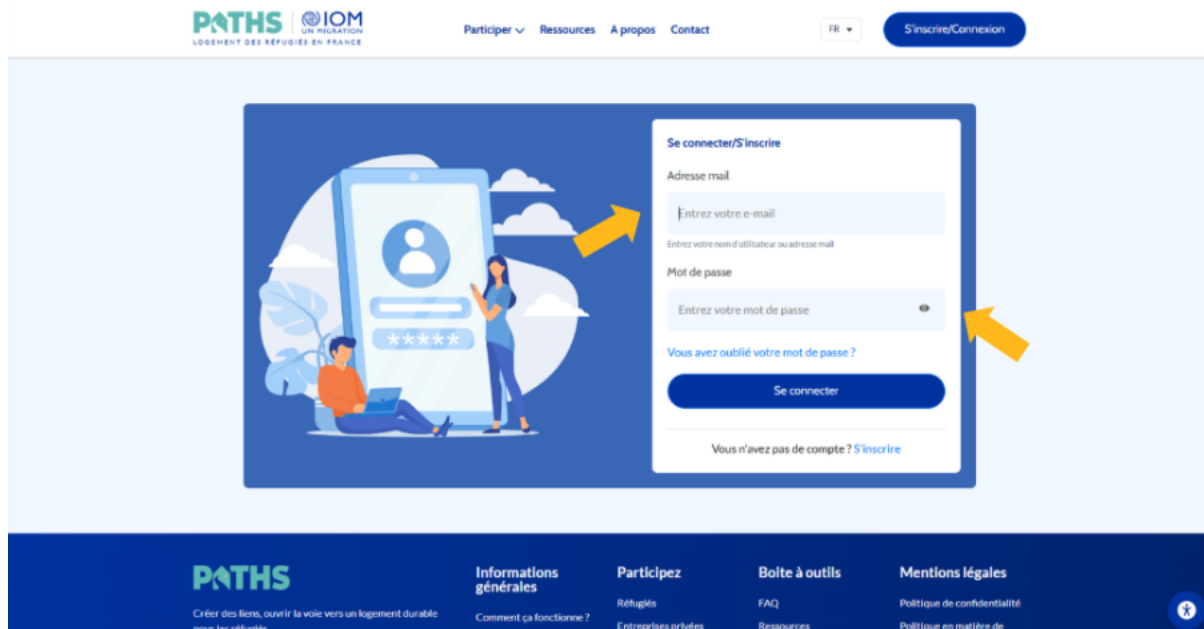
Le travailleur social qui vous a inscrit peut voir vos candidatures aux logements publiés sur le site. Il peut aussi vous aider à faire votre dossier de locataire sur le site, si besoin.

Se connecter

1. Cliquez sur le bouton “S’inscrire/connexion”



2. Saisissez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur “se connecter”

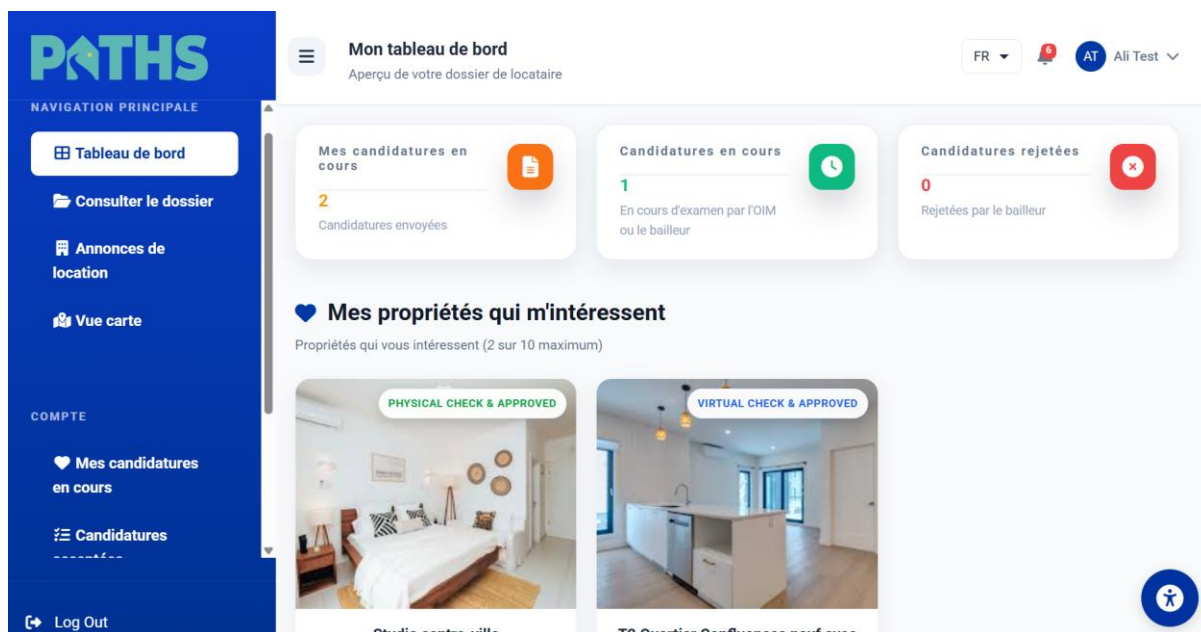


Cofinancé par
l'Union européenne

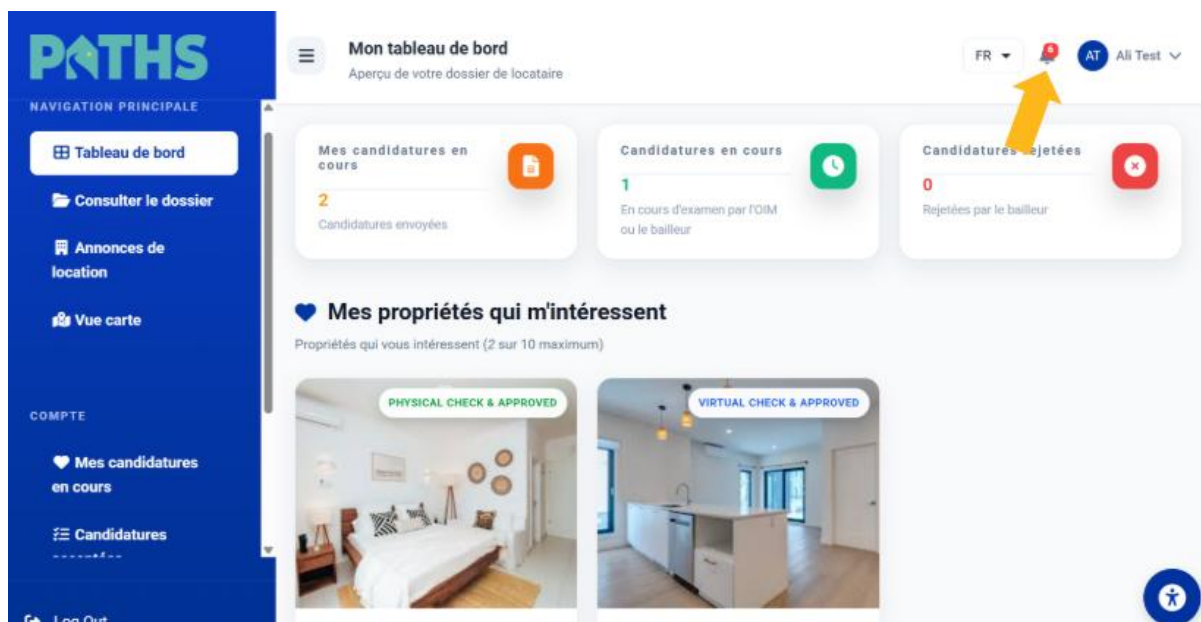


Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

Vous avez désormais accès à votre **tableau de bord**. Vous y trouvez des informations sur vos candidatures.



L'**icône cloche** 🔔, situé en haut à droite de l'écran vous permet de consulter les notifications reçues concernant votre dossier et vos candidatures.

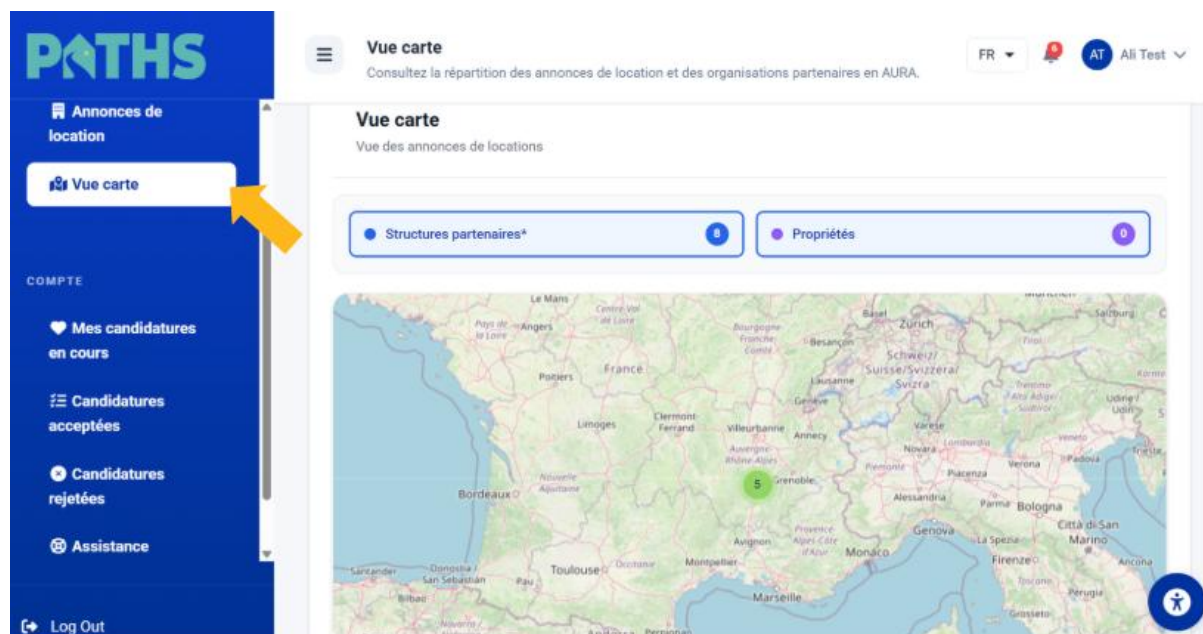


Cofinancé par
l'Union européenne

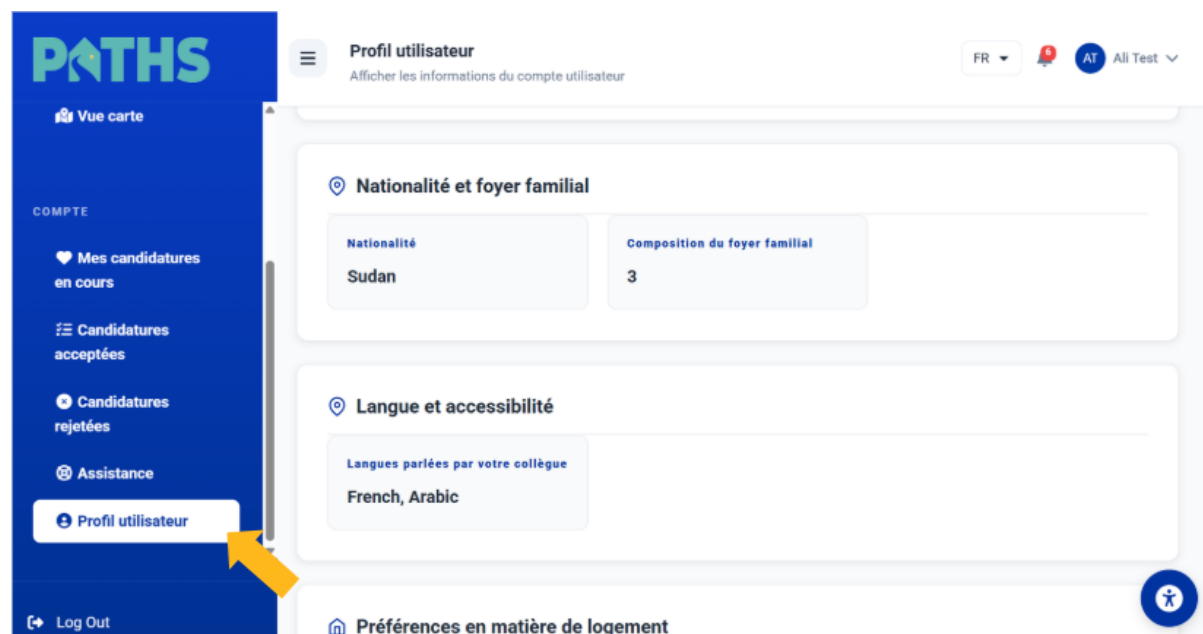


Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

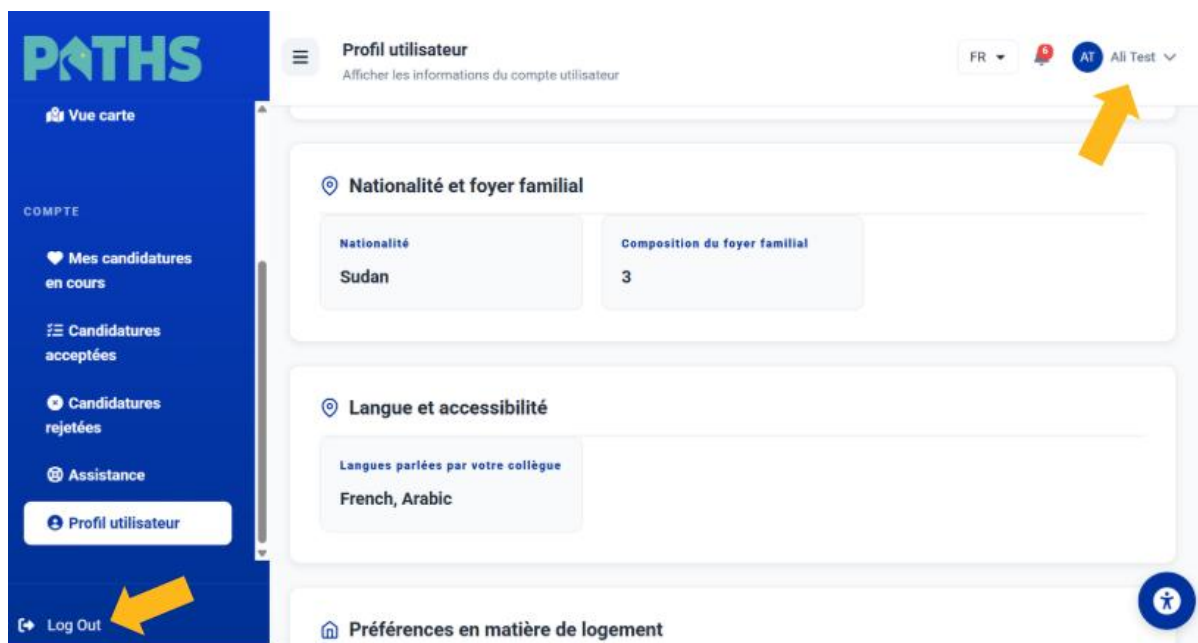
La section **“vue carte”** vous permet de localiser sur la carte de la région AURA les bien à louer et les partenaires de PATHS.



La section **“profil utilisateur”** dans le menu à gauche de l’écran vous permet de consulter vos informations personnelles.



Pour vous déconnecter, cliquez sur la flèche à côté de votre nom en haut à droite de l'écran puis sur “**se déconnecter**”.



Compléter son dossier de locataire

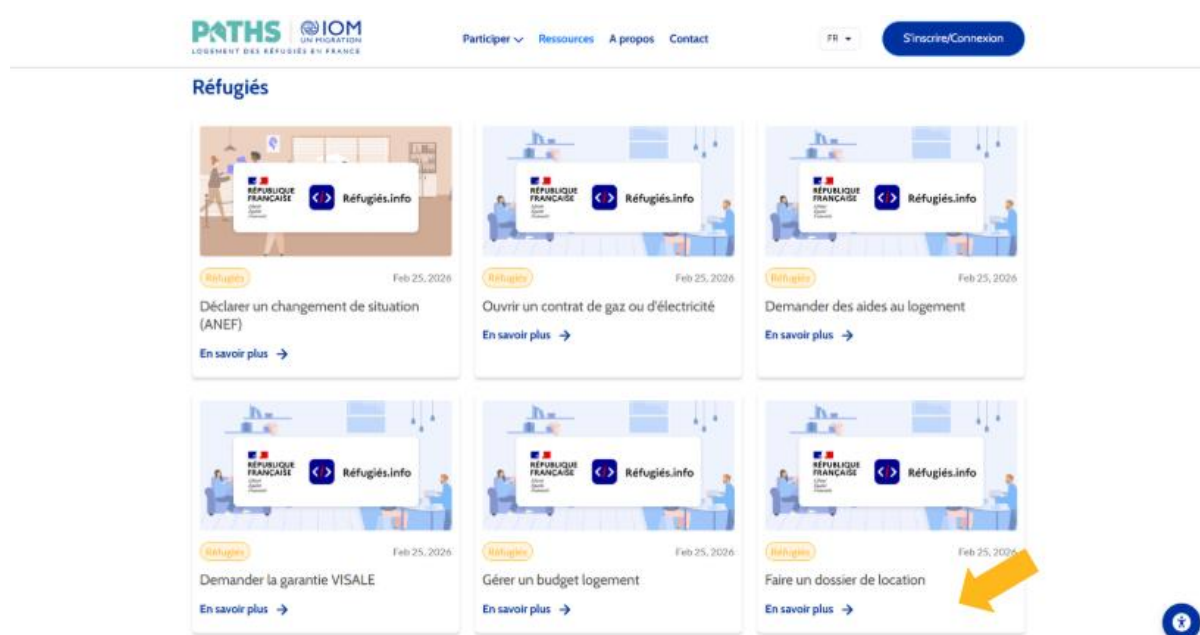
Dans la section « **Compléter dossier de locataire** », complétez votre dossier pour pouvoir postuler aux logements disponibles.

Dans le formulaire, vous devez ajouter le lien vers votre **Dossier Facile**.

Dossier Facile est un service public en ligne. Il vous permet de créer un dossier de location avec vos documents (titre de séjour, fiches de paie, avis d'imposition, etc.). Vous pouvez ensuite partager votre dossier facilement avec les propriétaires ou les agences, grâce à un lien ou un PDF.

Quand vous créez votre compte et que vous ajoutez vos documents sur Dossier Facile, un agent vérifie vos documents sous 24 heures. Cela permet de confirmer qu'ils sont valides et de les partager en toute sécurité.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser Dossier Facile, consultez le guide de Réfugiés.info : [Faire un dossier de location – Réfugiés.info](#) (guide disponible en plusieurs langues).

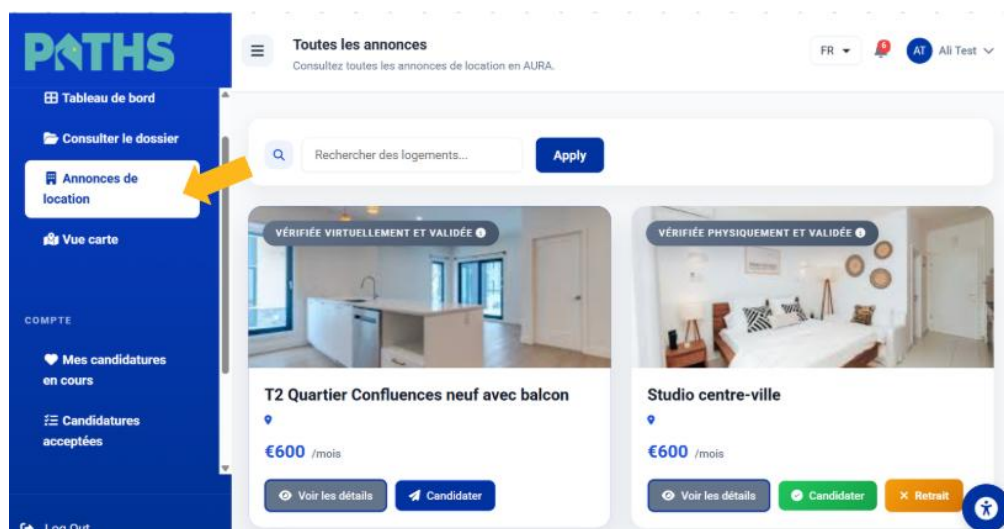


Lorsque votre Dossier Facile est créé et authentifié :

- 1- Copiez le lien de votre Dossier Facile.
- 2- Retournez sur **paths2homes.fr**.
- 3- Copiez-collez ce lien dans la case « **Lien Dossier Facile** ».
- 4- Complétez le reste du formulaire.
- 5- Enregistrez votre dossier.

⚠ Après validation par l'équipe PATHS, vous ne pouvez plus modifier directement votre dossier. Si vous devez demander un changement sur votre dossier, allez dans la section « **Assistance** ».

Consulter les annonces de locations

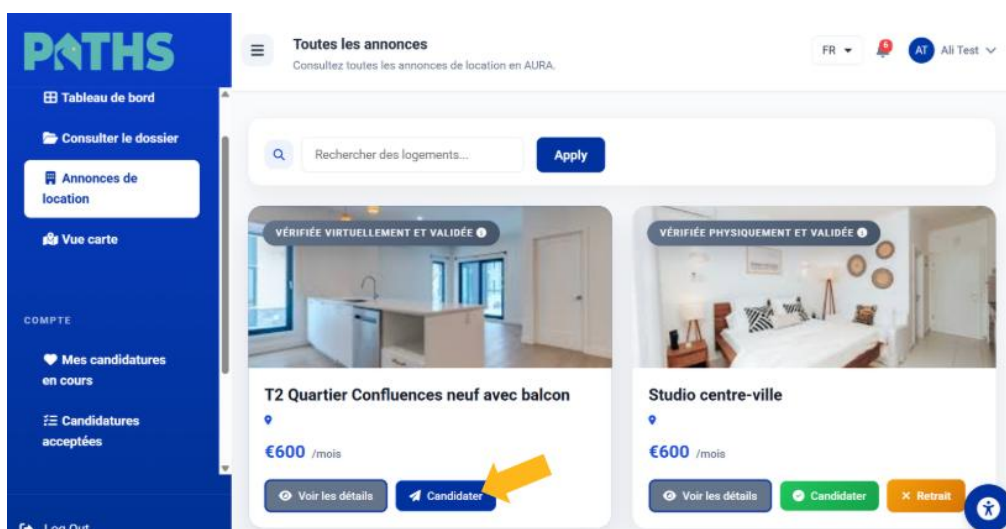


La section **“Annonces de location”** vous permet de consulter toutes les annonces de logements publiées sur le site par les propriétaires et les agences immobilières. Cliquez sur chaque annonce pour en visualiser les détails.

Candidater à un logement

Dans la section « **Annonces de location** », postulez aux logements qui vous intéressent.

1. Sélectionnez une annonce.
2. Lisez attentivement les informations sur l’annonce (taille du logement, nombre de pièces, montant du loyer, etc.) pour vérifier qu’elle correspond à ce que vous recherchez.
3. Cliquez sur « **Candidater** ».



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

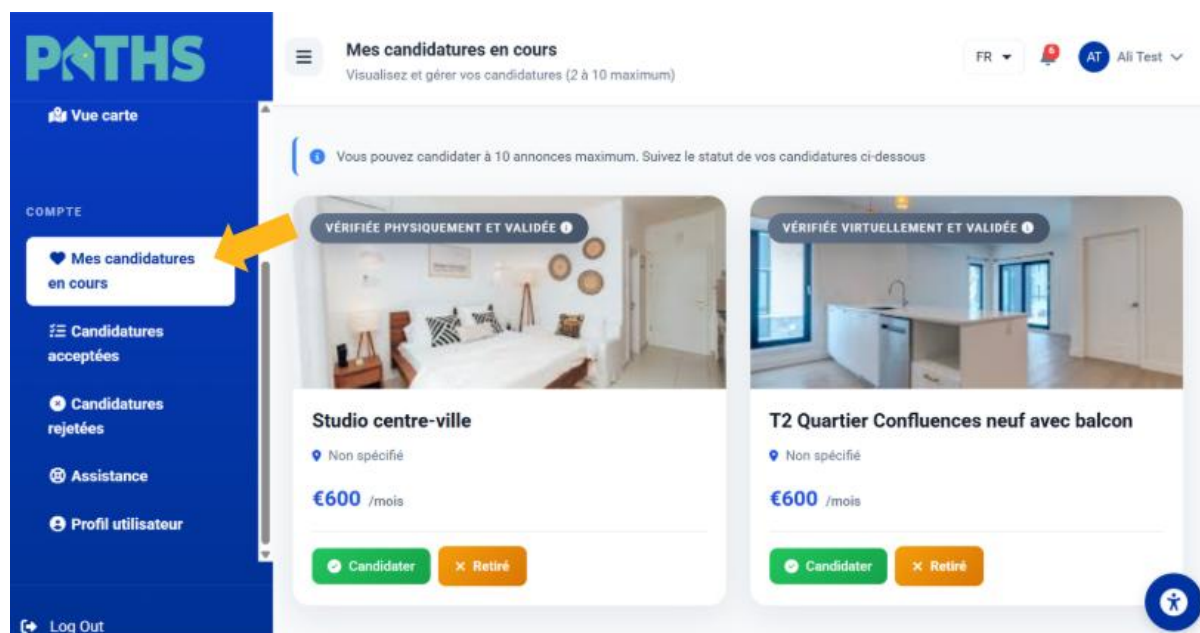
Quand vous cliquez sur « Candidater », votre dossier de locataire est envoyé à l'équipe PATHS.

⚠ Vous pouvez candidater à 10 logements maximum sur le site.

L'équipe PATHS vérifie votre demande puis transmet votre dossier au propriétaire ou à l'agence immobilière qui propose le logement. Le bailleur peut ainsi consulter votre Dossier Facile contenant vos documents personnels et vos coordonnées pour convenir d'une visite du logement.

Vous pouvez annuler une candidature si le logement ne vous intéresse plus en cliquant sur le bouton orange "Retrait". ⚠ Cette action est définitive.

Suivre ses candidatures



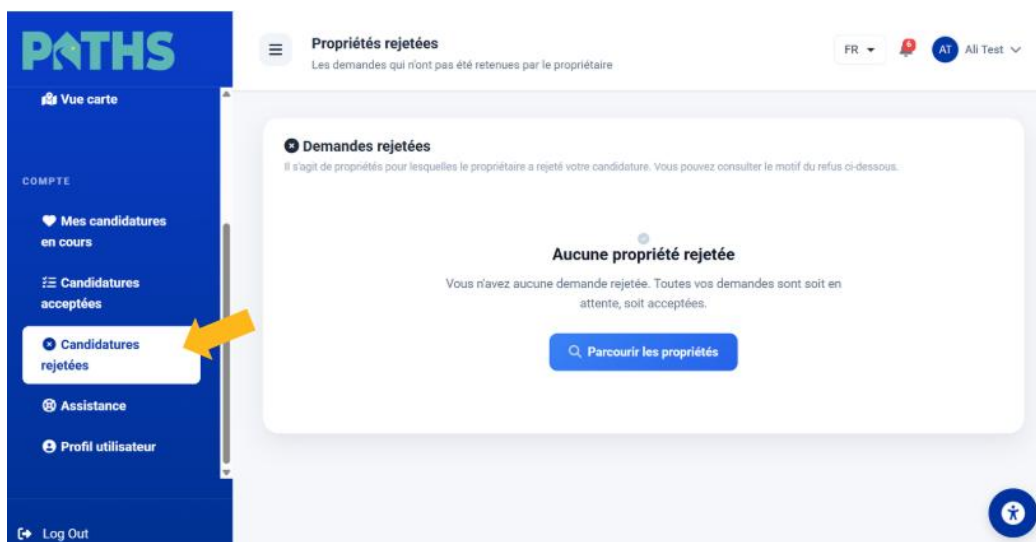
Dans la section "candidatures", suivez mes candidatures à chaque logement.

Quand le propriétaire ou l'agence reçoit votre dossier, elle peut vous proposer une **visite du logement**.

Vous êtes contacté par **téléphone** ou par **e-mail** pour fixer un rendez-vous.

Pour chaque logement, les propriétaires et les agences reçoivent plusieurs candidatures. Ils étudient tous les dossiers et choisissent la personne qui correspond le mieux à leurs critères.

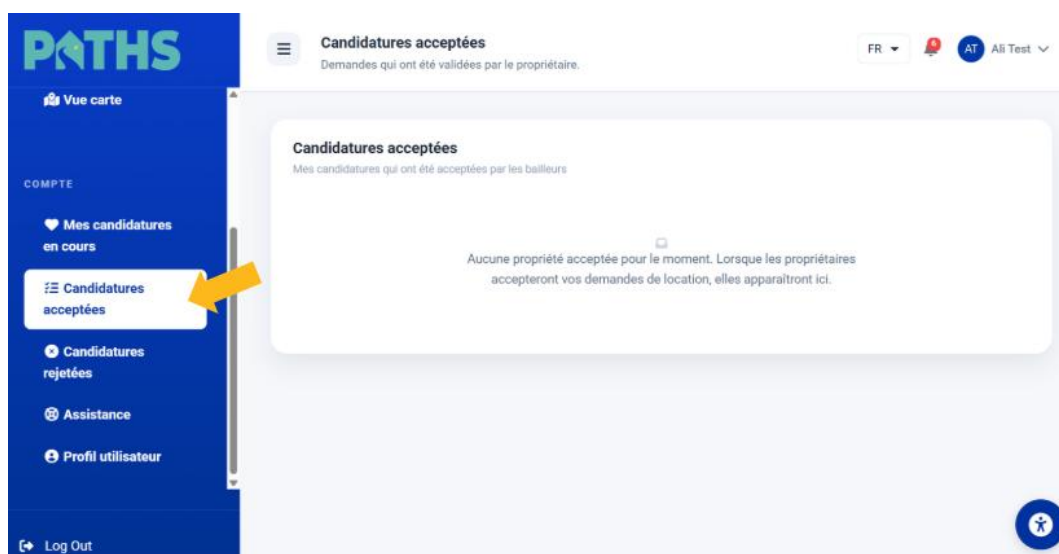
- Si votre candidature n'est pas retenue, vous recevez une notification. Vous pouvez voir les candidatures qui n'ont pas été retenues dans la section **“mes candidatures rejetées”**



- Si vous êtes sélectionné, vous recevez une notification sur le site et par e-mail.

Pendant la visite, confirmez ou non avec le propriétaire ou l'agence votre souhait de louer le logement.

Si vous êtes choisi pour le logement, le propriétaire ou l'agence vous contacte pour **signer le contrat de location**. Vous pouvez voir vos candidatures acceptées par l'agence ou le propriétaire dans la section **“Mes candidatures acceptées”**.



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

Faire une demande d'assistance

PATHS

Assistance
Soumettez une demande d'assistance et nous vous répondrons prochainement.

FR AT All Test

Assistance

Veuillez décrire votre problème ou votre question.

Capture d'écran 1

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Téléchargez une image (par exemple, une capture d'écran illustrant votre problème). Formats acceptés : jpg, jpeg, png, gif, webp. Maximum 5 Mo.

Capture d'écran 2

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Téléchargez une deuxième image (facultatif).

Soumettre une demande d'assistance

Utilisez l'onglet « **Assistance** » pour demander de l'aide à l'équipe PATHS.

Vous pouvez contacter l'équipe PATHS pour faire part de votre requête :

- Une question technique
- Une demande concernant votre dossier
- Une question concernant votre candidature
- La désactivation de votre compte utilisateur

L'équipe PATHS vous répondra pour vous aider.